



CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

Pôle Hospitalo Universitaire de Psychiatrie Adulte



Vigilans

Poitou-Charentes

***COORDONNER LA VEILLE AUTOUR DU
SUICIDANT***



CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

Pôle Hospitalo Universitaire de Psychiatrie Adulte

NOTRE ÉQUIPE VIGILANS

- **Équipe de coordination**
 - Psychiatre coordinateur (0,5 ETP) : Dr Jean-Jacques CHAVAGNAT
 - Cadre Supérieur de Santé : M. Didier ALLIX
 - Cadre de santé (0,25 ETP) : M. Patrick BLOSSIER
 - Secrétaires (1,5 ETP) : Mmes Manon DIOT et Nathalie GOURDON
 - IDE coordinatrice : (0,5 ETP) : Anne-Sophie QUENETTE



CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

Pôle Hospitalo Universitaire de Psychiatrie Adulte

NOTRE ÉQUIPE VIGILANS

- **Équipe opérationnelle**
 - IDE coordinateur : (0,5 ETP) : Anne-Sophie QUENETTE
 - Psychologue : (0,5 ETP) : Mathilde BAUDY
 - Psychologue : (0,5 ETP) : Coralie BOTALLA-RAYNAL
 - IDE : (0,5 ETP) : Cindy BEUTIN
 - IDE : (0,5 ETP) : Nathalie DESCOMBELS
 - IDE : (0,5 ETP) : Maud CROUZY
 - Psychologue : (0,5 ETP) : Eric MARIETTI



La problématique suicidaire en France



CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

Pôle Hospitalo Universitaire de Psychiatrie Adulte

LES SUICIDES ou LES SUICIDES ABOUTIS

LES CHIFFRES CLÉS

- En 2017, **8 355 suicides** recensés en France (*Rapport Observatoire National du Suicide 2021*).
- **335 suicides** sur la subdivision Poitou-Charentes, dont 72 dans la Vienne, 78 en Charente, 124 en Charente-Maritime et 61 dans les Deux-Sèvres (*CEPIDC*).
- Le nombre total de suicides serait **sous-estimé de 10 %** (*Observatoire National du Suicide*).
- **Presque 23 suicides** par jour en France.



CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

Pôle Hospitalo Universitaire de Psychiatrie Adulte

LES SUICIDES TENTÉS ou TENTATIVES DE SUICIDE LES CHIFFRES CLÉS

- Environ 200 000 tentatives de suicide/an en France.
⇒ En réalité, probablement près de **300 000 TS/an**.
⇒ **Plus de 800 TS** par jour en France soit presque **1 TS toutes les 2 minutes**
- Estimation Poitou-Charentes en 2017 : **8 467 passages annuels aux urgences pour TS**.
- **40 % des suicidants ne seront pas hospitalisés** dans les suites directes de la TS.
⇒ **Plus de 23 TS par jour** , presque **1 TS par heure** en Poitou-Charentes



CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

Pôle Hospitalo Universitaire de Psychiatrie Adulte

LE SUICIDE TENTÉ ou TENTATIVE DE SUICIDE DÉFINITION

Tout acte **délibéré, sans issue fatale** visant :

- À accomplir un geste de violence sur sa propre personne ou à mettre en place toutes les conditions pour passer à l'acte
- À ingérer une substance toxique ou des médicaments à une dose supérieure à celle prescrite.

Souvent, la personne ne veut pas mourir, mais **arrêter une souffrance morale ressentie comme insupportable.**

Il existe, la plupart du temps, un sentiment de désespoir très intense au moment du passage à l'acte.



CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

Pôle Hospitalo Universitaire de Psychiatrie Adulte

QUE SAVONS-NOUS ?

Le risque suicidaire est majoré pour les personnes ayant un antécédent de tentative de suicide :

- **70 % de ceux qui réitèrent le font dans les 6 mois** suivant une tentative de suicide ;
- La survenue d'une tentative de suicide multiplie **par 30** le risque de décès par suicide **dans l'année suivante**.

Les comportements suicidaires sont **polyfactoriels**

Stratégie de prévention unique

= **INEFFICACE !**

VigilanS, un dispositif de veille **en plus** de vos protocoles de soins déjà en place



CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

Pôle Hospitalo Universitaire de Psychiatrie Adulte

Vigilans

*Un dispositif de veille pour
les **suicidants***



UNE STRATÉGIE NATIONALE

CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

- **Feuille de route pour la santé mentale et la psychiatrie** présentée par la Ministre de la Santé le 28 juin 2018.
 - Maintien du contact avec le suicidant
 - Formation au repérage, à l'évaluation et à l'intervention de crise suicidaire
 - Prévention de la contagion suicidaire par les médias
 - Mise en place d'un numéro national dédié
 - Meilleure information du public
- Généralisation de Vigilans à l'ensemble du territoire national **d'ici 2022**



CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

Pôle Hospitalo Universitaire de Psychiatrie Adulte

DÉPLOIEMENT PROGRESSIF

- **11 Mai 2020** : Vienne
- **01 Janvier 2021** : Charente
- **01 Avril 2021** : Deux-Sèvres
- **Second semestre 2021** : Charente-Maritime

Favoriser le maillage territorial



CONCEPT DU DISPOSITIF

CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit



- Maintien du **LIEN** avec les **suicidants** après des soins (hospitaliers ou non) et avec les **dispositifs de soins**
- Valorisation de « **L'ETHIQUE DE L'INQUIETUDE** » et de « **la CLINIQUE DU SOUCI DE L'AUTRE** »



CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

Pôle Hospitalo Universitaire de Psychiatrie Adulte

OBJECTIFS DE VIGILANS

➔ Diminuer le nombre de réitération
suicidaire

- **Harmoniser** les pratiques de soins régionales
- **Contribuer** à la baisse de la mortalité et de la morbidité suicidaires



OBJECTIFS DE VIGILANS

CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

- **Maintenir un contact**
 - Pro-actif
 - Régulier
 - Inscrit dans une durée définie
 - Personnalisé
- **Soutenir et coordonner la trajectoire de soin**
 - S'appuyer sur l'existant
 - Limiter les « perdus de vue »



CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

Pôle Hospitalo Universitaire de Psychiatrie Adulte

LA PROCÉDURE DE VEILLE





PROCÉDURE DE RECONTACT

J10-21 : Entretien de recontact initial

- Ré-explication de la procédure si besoin
- Évaluation
 - × État clinique + Urgence, Dangereusité, Facteurs de risque et Facteurs de protection
 - × Contexte de sortie, parcours de soin
- Informations **systematiques** vers les **professionnels du réseau**



CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

Pôle Hospitalo Universitaire de Psychiatrie Adulte

PROCÉDURE DE RECONTACT

3 mois : Bilan clinique

- Évaluation médico-psycho-sociale
⇒ Clôture ou prolongation de la veille téléphonique pour 3 mois supplémentaires si besoin.
- Informations **systematiques** vers les **professionnels de réseau du patient**



CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

Pôle Hospitalo Universitaire de Psychiatrie Adulte

PROCÉDURE DE RECONTACT

6 mois : Envoi de la carte postale
« Solli6tude »

Rappeler l'existence du dispositif :

Maintenir le lien



PROCÉDURE DE RECONTACT

CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

- Patient **injoignable** ou **en difficulté** lors des appels téléphoniques :
 - ⇒ Programmation d'appels intermédiaires
 - ⇒ Envoi de cartes postales personnalisées 1x/mois pendant 3 mois.
 - ⇒ Message laissé aux proches, et aux professionnels de santé.



PROCÉDURE DE RECONTACT

CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit



*Vous êtes entré(e) dans le dispositif **VigilanS** durant ces derniers mois.*

Nous espérons que les choses continuent d'aller au mieux pour vous.

Si non, nous vous rappelons nos coordonnées :



N° Vert 0 801 90 00 86

Appel gratuit poste fixe et portable

www.dispositifvigilans.org

CENTRE HOSPITALIER LABORIT
370 avenue Jacques Cœur - CS 10587
86021 Poitiers cedex

Texte personnalisé



PROCÉDURE DE RECONTACT

CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

- Si **réitération suicidaire** pendant la veille, réintégration depuis J1.
- Si **pas d'amélioration** de l'état clinique au bout des 6 mois de veille, proposition d'une **réunion de synthèse** avec l'ensemble des professionnels concernés.



PROCÉDURE DE RECONTACT

CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

- Pour **chaque entretien téléphonique**,
 - × Information au patient de l'appel à venir
(*courrier*)
 - × **Compte-rendu** au médecin traitant et/ou au psychiatre, et/ou au psychologue, et/ou à l'IDE psy référente
(*entretien réalisé ou abandonné*)



CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

Pôle Hospitalo Universitaire de Psychiatrie Adulte

PROCÉDURE D'INTERVENTION DE CRISE

- **Sujet en crise :**
 - × Intervention de crise au téléphone avec supervision médicale
 - × Proposition d'un entretien physique avec un professionnel ressource (CMP, médecin traitant, psychiatre référent, psychologue...)
- **Sujet en crise suicidaire nécessitant des secours immédiats,** coordination avec :
 - × SAMU du département
 - × équipe des urgences psychiatriques



CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

Pôle Hospitalo Universitaire de Psychiatrie Adulte

APPELS ENTRANTS VIA LE NUMÉRO VERT

➔ **Uniquement** :

- pour les patients déjà inclus dans le dispositif, ne doit pas être diffusé pour tous les patients suicidaires.
- **Lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00** (sauf jours fériés)
- Hors ouverture, **message téléphonique, et information numéro ressource 3114 (2NPS)**
- **Orientation vers le 15** si crise suicidaire sévère

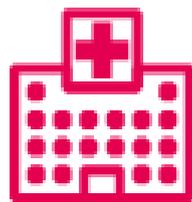
A sa sortie de l'hôpital, le patient reçoit une carte ressource avec le n° de téléphone de Vigilans à contacter en cas de besoin.



Vigilans informe le médecin traitant et/ou le psychiatre référent du patient par courrier, de la mise en place du dispositif de veille.

Un numéro de recours pour les professionnels de santé (ligne dédiée) est transmise à cette occasion

Jour 1



Tous les patients inclus dans le dispositif sont recontactés



Entre J10 et J21

Tous les patients inclus dans le dispositif sont recontactés



Arrêt de la veille quand tout va bien

A 3 mois

Si nécessaire, une nouvelle période de veille de 3 mois peut être proposée



Envoi d'une carte postale de clôture



A 6 mois



Si récurrence suicidaire

Le patient réintègre le dispositif depuis le Jour 1



Avant chaque recontact, le patient est prévenu par courrier ou par SMS

Un compte-rendu est adressé au médecin généraliste et ou au psychiatre référent

Simple appel

Injoignable ou en difficulté
Envoi de cartes postales (1/mois pendant 3 mois)

Crise suicidaire
Consultation en urgence organisée



+/- programmation d'un nouvel appel si besoin





Première étape:
VOUS êtes le premier
maillon du dispositif !



CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

Pôle Hospitalo Universitaire de Psychiatrie Adulte

INCLUSION DANS LE DISPOSITIF

- Suite à la tentative de suicide et après une prise en charge dans un service de soins ou une consultation : **vous intégrez le patient dans le dispositif.**
- Vous utilisez le **Kit d'inclusion**, en donnant des explications orales au patient concernant le fonctionnement du dispositif

Objectif : «Tendre vers le zéro refus »

Un patient qui refuse ce dispositif, c'est un patient qui **augmente de 30 fois le risque de décès par suicide.**

« Il en va de notre éthique et de notre responsabilité de soignant d'informer et de s'assurer que les patients ont bien compris ce risque en refusant »



KIT D'INCLUSION

CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

3 documents
« ressources » :



1. La Carte Ressource

EN CAS D'URGENCE



La nuit, le week-end,
les jours fériés...
Appel au 15 (Samu)
ou vous rendre au service
d'urgence de proximité





CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

Logiciel E-
vigilanS

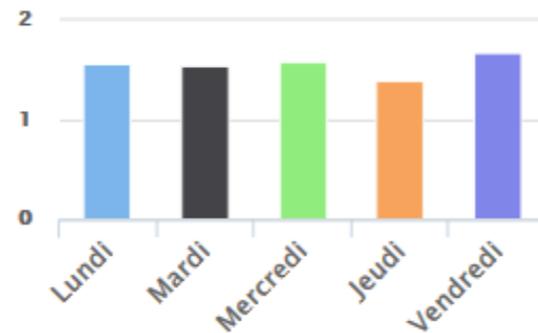


Informations de l'utilisateur

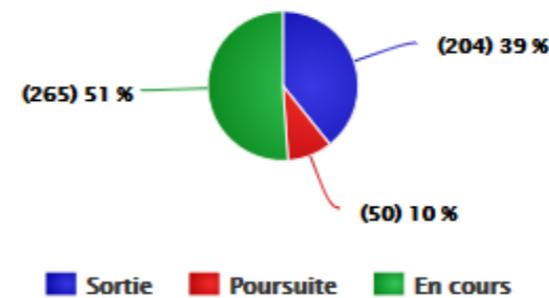
Utilisateur : DUPUIS Maxime
 Dernière connexion : 29/03/2021 16:31:29
 Statut : Gestionnaire
 Fonction : Infirmier

Tableau de bord

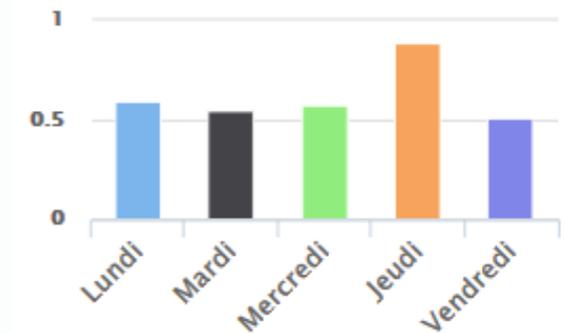
Nombre d'appels nécessaire pour un appel abouti J10/3M



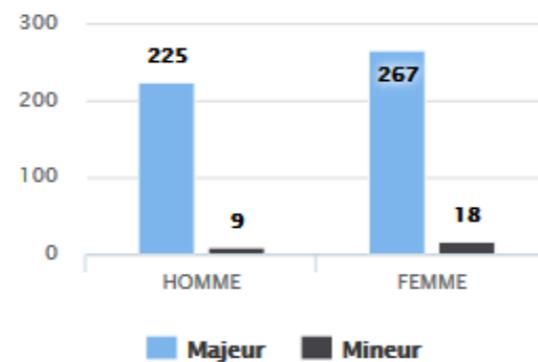
Poursuite et Sortie de Veille



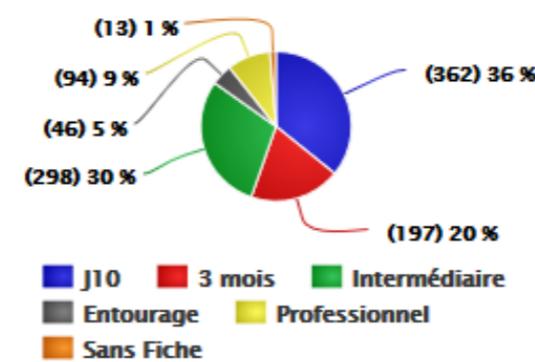
Nombre d'appels nécessaire pour un appel abouti Intermédiaire



Patient dans l'application



Nombre d'appels aboutis



Statistiques générales

Durée moyenne appel à J10 :	20
Durée moyenne appel à 3 mois :	19
Durée moyenne appel intermédiaire :	61
Nombre d'appels entrants :	231
Nombre de patients contactés :	458
Nombre transfert à la régulation :	7
Nombre d'intervention de crise :	26
Durée moyenne intervention de crise :	25
Nombre d'appels aux professionnels :	97
Durée moyenne appels professionnels :	8
Nombre de patients récidivistes :	83
Nombre de patients décédés :	3

Highcharts.com



CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

Pôle Hospitalo Universitaire de Psychiatrie Adulte

RÉSEAU

VigilanS, c'est aussi :

- Des actions de **communication** et de **formation** auprès des différents partenaires
- Des actions de **coordination dans les départements du Poitou-Charentes**
- Un meilleur **recueil des données épidémiologiques** concernant les patients suicidants



CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

Pôle Hospitalo Universitaire de Psychiatrie Adulte

CENTRES RECRUTEURS

Il s'agit de VOUS. Le bon fonctionnement du dispositif ne peut se faire sans VOUS.

- **Des visites de suivi** annuelles ou plus si besoin
- **Des formations auprès de vos équipes**
 - x Intervention de crise/crise suicidaire
 - x Évaluation du potentiel suicidaire et Orientation



CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

Pôle Hospitalo Universitaire de Psychiatrie Adulte

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

- Pour identifier des **référénts « Prévention du suicide »** dans vos services (par exemple : un médecin par service, un soignant par unité)
- Pour recenser le **nombre annuel de patients hospitalisés pour TS** dans vos services à des fins statistiques et pour organiser des actions de prévention en regard.



CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

Pôle Hospitalo Universitaire de Psychiatrie Adulte

L'ÉQUIPE VIGILANS
VOUS REMERCIE



CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

Pôle Hospitalo-Universitaire de Psychiatrie Adulte



Numéro National

3114

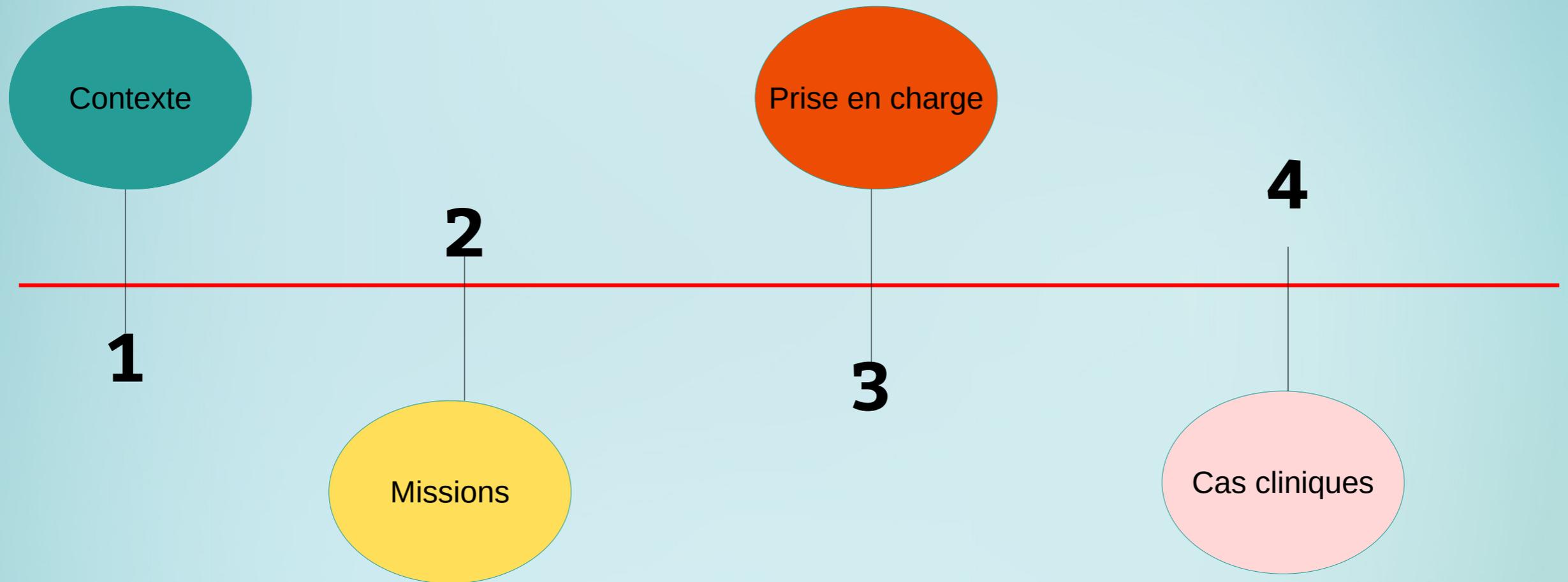
Souffrance Psychique

Prévention du suicide



SOMMAIRE

CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit



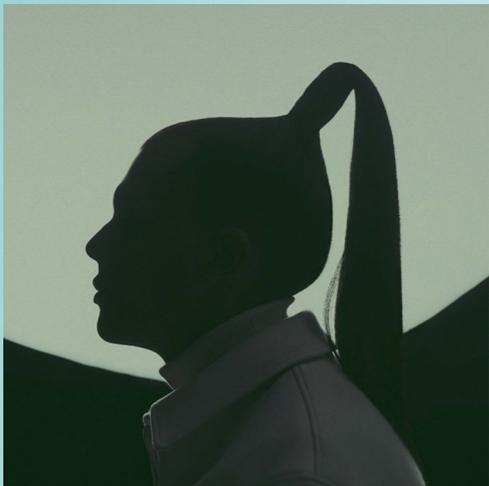
3114



1 - Contexte

CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

Parler du
suicide
sauve des vies.



« J'ai parfois eu des pensées suicidaires et j'en suis peu fier. On croit souvent que c'est la seule manière de les faire taire, ces pensées qui nous font vivre un enfer. »

Stromae

3114



CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

Circulaire DGS/SP4/DGOS/2021/122 **du 7 juillet 2021**

Relative à la mise en place du Numéro National de Prévention du Suicide dans le cadre de la stratégie nationale de prévention du suicide

3114



2 - Missions

CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

- Être capable :

- **D'écouter** les besoins de l'appelant pour lui offrir les services les plus adaptés en fonction de l'évaluation de son état actuel,
- **De le soutenir** et de l'accompagner de façon adéquate,
- **D'explorer** les options qui correspondent le mieux aux besoins de l'appelant,
- **De l'orienter** en fonction de la situation, ainsi que de son urgence, vers les services de soins les plus adaptés,
- **De l'informer** sur tout sujet le préoccupant.

3114



CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

– Pour Qui ?

- Les personnes en souffrance quel que soit leur âge, avec ou non des idées de suicide,
- L'entourage inquiet pour un proche ou une personne en détresse,
- Les personnes endeuillées par suicide,
- Les professionnels

3114



CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

- Comment ?

- Grâce à une **écoute active** :
 - ♦ PROFESSIONNELLE
 - ♦ CONFIDENTIELLE
 - ♦ ET GRATUITE
- Grâce à **12** Centres d'écoute en France métropolitaine et en outre-mer.

3114



CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

- Trois centres sont ouverts 24 H/24, 7 J/7 (Lille, Brest, Montpellier)
- Les autres sont ouverts la journée
- Le Centre de Poitiers dessert le Poitou-Charentes-Limousin (7 départements) de 9 H à 21 H, 7 J/7 depuis le 1^{er} Octobre 2021

3114



CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

- Qui sommes-nous ?

Une équipe d'Encadrants et de
Coordination

- Psychiatre coordinateur : Dr Jean-Jacques CHAVAGNAT (0,5 ETP)
- Cadre supérieur de santé : Didier ALLIX
- Cadre de santé : Patrick BLOSSIER (0,25 ETP)
- Assistante Médico-Administrative : Sabrina BERNARD (0,50 ETP)

3114



CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit



Équipe Opérationnelle :

- 7 Psychologues répondants
 - ♦ Amallys CARRE
 - ♦ Marie-Lou GAGNADOUX
 - ♦ Sarah GARROUTEIGT
 - ♦ Lise HARDY
 - ♦ Bill MCKELLAR
 - ♦ Aurélie RIBEIRO
 - ♦ Yann SECURET

3114



CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

3- Prise en Charge

Quel Déroulement ?

- Définir rapidement le motif de l'appel,
- Explorer la souffrance psychique,
- Rechercher systématiquement des idées de suicide et un éventuel scénario

3114



CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

- Définir le degré d'**urgence** et de **dangerosité**
- **Savoir mettre en œuvre une intervention en lien avec le SAMU/SMUR le plus proche, si nécessaire**
- Rechercher les facteurs de **risque** et de **protection**

3114



CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

Savoir contacter :

- L'entourage de l'appelant,
- Les professionnels de santé,
- Les assistants sociaux,
- Les associations d'aide

3114



CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

Savoir programmer des rappels
(appels sortants), si nécessaire,
en nombre limité pour finaliser
une orientation et soutenir
l'appelant dans sa démarche.

3114



CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

Faire un compte rendu simple et précis facile à utiliser pour les autres répondants qui peuvent accompagner l'appelant en difficulté

3114



4 – Vignettes cliniques

CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

Vignette clinique n° 1 : Thomas – Cas d'orientation progressive

Appel entrant d'un **tiers** : maman de Thomas, inquiète.

Appel **sortant** : Thomas, 14 ans, idées suicidaires actives **peu intenses**.

Scénario suicidaire : non.

Suivi psychologique : non. Anciens suivis imposés par les parents et abandonnés.

Enjeu : amener progressivement Thomas à construire une demande de prise en charge

Plusieurs appels.

Symptômes : repli social, agressivité, culpabilité.

Orientation : structure publique CESAM.

3114



CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

Vignette clinique n°2 : Marina, cas de tentative de suicide

Appel **entrant** : Marina, 24 ans, idées suicidaires actives **envahissantes**

Scénario suicidaire : oui (le 19.01, scarifications et/ou saut dans le vide)

Suivi psy : oui. Plusieurs séjours en HP + psychiatre + art-thérapeute

Enjeu : soutien moral, maintenir un lien jusqu'au 19.01 + hospitalisation

Diagnostic établi : dépendance affective, stress post-traumatique, dépression

Tentative de suicide

Intervention : lien avec sa thérapeute + les urgences psy pour hospitalisation

3114



CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

Vignette clinique n°3 : Mme B..... cas de refus de soins

Appel **entrant** : Mme B....., 65 ans, idées suicidaires actives **peu intenses**

Scénario suicidaire : non.

Suivi psy : psychiatre uniquement.

Divorcée depuis 10 ans, sentiment de **solitude** intense, dépression

Tendance à mettre en échec ses interlocuteurs, refus de soins.

Orientation : SOS amitié + association Petits frères des pauvres

3114



CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

Vignette clinique n°4 : Didier, cas d'intervention immédiate

Appel entrant : Didier, 55 ans, **idées suicidaires actives fortes**

Forte dépendance à l'**alcool**.

Scénario suicidaire : oui (se jeter sous une voiture).

Suivi psy : psychiatre

Intervention : envoi SAMU

3114